Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212203327-20260615-3322637_STTRIM-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE SAINT-TRIMOEL

SEANCE du 15 juin 2026 à 20 heures 30

L'an deux mil vingt-six, le 15 juin à 20 heures 30, le Conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Mme VALO Annie, Maire

Date de convocation : 9 juin 2026

Présents : VALO Annie, ROBIN Stéphane, LE MASSON Mélinda, BLANCHARD Fabienne, BREXEL Charlène , CHEREUL Emeline, LE FEUVRE Bernard, LENOIR Pierrick, POROTTO Mélanie, ROCABOIS Tanguy, RONDEL Stéphane, SOULABAIL Alexandre

Absents excusés : LE FEUVRE Bernard, LE GROS Alexis, VERON Maëva

Absent non excusé : BLANCHARD Denis

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales M. Stéphane RONDEL a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

332.26.37

Objet : 5.3 – Référent ARIC

Madame le maire, indique que chaque conseil municipal est invité à désigner un.e élu.e référent chargé de représenter les besoins de formation de sa commune.
En effet dans le cadre de son adhésion à l'Association Régionale d'Information des Collectivités Territoriales (Aric), la communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer souhaite faciliter l'accès à la formation pour l'ensemble des élus.e.s du territoire.

Pour cela, les communes sont sollicitées pour mettre en place une démarche **« Ambassadeurs Aric »**.

L'ambassadeur Aric participera à une réunion annuelle réunissant les représentants des communes du territoire afin de :

- identifier les besoins de formation des élus.e.s ;
- proposer des thématiques adaptées aux réalités locales ;
- contribuer à la construction d'un programme de formation territorial ;
- favoriser les échanges d'expériences entre élu.e.s.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de nommer Mme LE MASSON Mélinda, ambassadrice ARIC

Fait et délibéré à ST-TRIMOEL, lesdits jours, mois et an
Certifié conforme, le 30 juin 2026

Le Maire,
Annie VALO

La Secrétaire de séance,
Stéphane RONDEL

MAIRIE de SAINT-TRIMOEL
22510 Côtes d'Armor